

RCS : NARBONNE

Code greffe : 1104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NARBONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00200

Numéro SIREN : 412 883 209

Nom ou dénomination : A.B. YACHTING

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2018 sous le numéro de dépôt 910

Désignation de l'entreprise : **Société A.B. YACHTING SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **60 QUAI DU PLA DE L'ENREE** **11370 LEUCATE** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **4 1 2 8 8 3 2 0 9 0 0 0 2 2** **2018/13/910** **17/05/18** Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 00 9 20 17	N-1 13 00 9 20 16
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	11 472	2 269
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	121 065	150 728
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	22 612	9 630
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	58 710	6 098
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	30	30
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	213 859	168 755
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	41 500	931 078
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	10 900	63 200
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 730	137 029
	Autres créances (3)	BZ	CA	121 799	171 042
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		2 000
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	152 770	48 646
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	13 153	13 886
	TOTAL (III)	CJ	CK	44 230	1 366 880
régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	258 089	1 535 635

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve le propriétaire : Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : **Société A.B. YACHTING SAS**Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :38...250.....)	DA	38 250	38 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	117 250	117 250
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 825	3 825
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	217 501	217 369
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	156 189	128 131
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	19 558	21 816
	TOTAL (I)	DL	552 574	526 641
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	398 103	559 975
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	29 245	116 165
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	128 445	79 995
	Dettes fiscales et sociales	DY	241 038	247 076
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	24 652	5 782
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	821 484	1 008 994
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 374 057	1 535 635
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	777 827	946 583
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		491

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : **Société A.B. YACHTING SAS**Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 317 403	FB	1 936	FC	4 319 339	4 730 324		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	508 202	FH		FI	508 202	353 235		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 825 605	FK	1 936	FL	4 827 541	5 083 559		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	24 573	38 089		
	Autres produits (1) (11)					FQ	13	4 193		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 852 128	5 125 841		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 622 497	3 919 601	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	126 162	206 246	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	365 488	322 417	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	26 309	18 387	
	Salaires et traitements*						FY	350 756	350 589	
	Charges sociales (10)						FZ	117 552	104 005	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	19 485	24 347	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	32 234	6 876
	Pour risques et charges : dotations aux provisions *						GD			
	Autres charges (12)						GE	47	29	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 660 530	4 952 497	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	191 598	173 344	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	42	65	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	43	65	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 116	7 085	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	5 116	7 085	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 073)	(7 020)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	186 525	166 324		

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SASNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	30 080	8 812
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	140	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 257	2 257
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 477	11 070
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		579
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		579
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	32 477	10 490
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	62 813	48 683
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 884 648	5 136 975
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 728 458	5 008 844
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	156 189	128 131
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	70	5 787
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	20 083	11 295
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
				32 477
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs
REGULARISATION CLIENT				70

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL CABINET VILA

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
INCORP.						1	2	3	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	12 257	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	229 478	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP	31 516	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3			KS	29 194	KT		KU	5 483
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	8 458	KW		KX	1 370		
		Matériel de transport *					KY	24 677	KZ		LA	10 801		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	29 103	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	352 427	LO		LP	17 654		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
	Autres participations						8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés						IP	30	IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV			
	TOTAL IV						LQ	30	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	364 714	ØH		ØJ	17 654			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
INCORP.			par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
			1	2							
	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ			D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV	785	LW		11 472	IX	11 472
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY			LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		229 478	MC	229 478
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME			MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		31 516	MI	31 516
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		34 677	ML	34 677
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		9 828	MO	9 828
		Matériel de transport	IV		MP	800	MQ		34 678	MR	34 678
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		29 103	MU	29 103
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW			MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA			NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE			NF	
	TOTAL III		IV		NG	800	NH		369 281	NI	369 281
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7			ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY			ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		30	2D	30
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F			2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		30	2H	30
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	1 585	ØL	380 783		ØM	380 783	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Neant ☐ *

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	9 988	PF	2 269	PG	785	PH	11 472
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	81 199	PN	10 297	PO		PQ	91 496
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	29 067	PW	501	PX		PY	29 568
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	19 564	QA	3 048	QB		QC	22 612
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	6 568	QE	374	QF		QG	6 943
Immobilisations	Matériel de transport	QH	24 677	QI	1 446	QJ	800	QK	25 324
Incorporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	24 895	QM	1 549	QN		QO	26 443
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
		QU	185 971	QV	17 216	QW	800	QX	202 387
TOTAL III									
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	195 959	OP	19 485	OQ	1 585	OR	213 859

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
CONSTRUCTIONS	Sur sol propre	R1	R2	R3	2 257	R4	R5	R6		(2 257)	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2	S3			
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7		S8	S9	T1			
st. techniques at. et outillage	T3	T4	T5	T6		T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3		U4	U5	U6			
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2	V3	V4			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9	W1	W2			
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6		W7	W8	W9			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	2 257	X6	X7	X8		(2 257)	
Frais d'acquisition de res de participations	NL			NM							
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	2 257	NT	NU	NV		(2 257)	
Total général non ventilé (IP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	2 257	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			(2 257)	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SASNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	21 816	2 257	19 558
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	21 816	2 257	19 558
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	14 490	4 490	41 500
	Sur comptes clients	6T	1 996	734	2 730
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	7A
	TOTAL III	7B	16 486	32 234	44 230
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	38 302	32 234	63 788
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	32 234	4 490
		- financières	UG		
		- exceptionnelles	UJ	2 257	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	2 737		2 737				
	Autres créances clients			UX	130 598		130 598				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 288		5 288				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	7 610		7 610				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	108 901		108 901				
	Charges constatées d'avance			VS	13 153		13 153				
TOTAUX				VT	268 288	VU	268 288	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	215		215						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	397 887		354 230		43 657				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	128 445		128 445						
Personnel et comptes rattachés		8C	121 455		121 455						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	79 429		79 429						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	4 202		4 202						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	28 929		28 929						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 024		7 024						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	24 652		24 652						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	792 239	VZ	748 582		43 657			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	604 167	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	765 533	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 1 | 7

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	{ de l'exploitant ou des associés								WA	156 189		
		{ de son conjoint								WB			
				moins part déductible *				à réintégrer :		WC			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW			
	Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	62 813	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			{		- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{		- Plus-values nettes à court terme						WN		
			{		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	
										TOTAL I	WR	219 002	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{										WV			
		{										WH			
		{										WP			
		{										WW			
		{										XB			
		{										I6			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												WZ			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												XA			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A					XY				
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF				
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA					
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC					
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC							
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS	
		Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI			XG	9 597
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
TOTAL II										XH	9 597				

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{	bénéfice (I moins II)	XI	209 405	XJ	
		{	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		209 405	XO		

SARL CABINET VILA



Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☐ *

I.	SUIVI DES DÉFICITS	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II.

INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT35889

III.

PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

ndemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI

↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	217 369	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	128 131		Dividendes		ZE	128 000			
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF				
					Report à nouveau		ZG	217 501			
TOTAL I			OF	345 501	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	345 501		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	91 015	72 785				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	37 657	42 861				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	4 060	3 191				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	11 460	14 023				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	833	750				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	220 463	188 806				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	365 488	322 417				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	7 587	7 217				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	18 722	11 170				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	26 309	18 387				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	831 464	754 557				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	631 590	599 490				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*				OB	287 472					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés:)				YP	7	8				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SASNéant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 PEUGEOT 206 OCCAS	800		800		
	2 PAREFEUX PANDA GA	785		785		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1 140	140	140				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		140				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30.09.2017

Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2018

SAS A.B YACHTING

60, quai du Pla de l'Entrée
Port technique de Port Leucate
11370 LEUCATE

A B YACHTING
SAS au capital de 38 250 €
Siège social : 60 Quai du Pla de l'entrée
11370 LEUCATE

NARBONNE B 412 883 209

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A B YACHTING relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A B YACHTING à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☒ *

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16% ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
❶		❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS	Néant ☐ *
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : 	
Exercice ouvert le : 01102016	et clos le : 30092017
Durée en nombre de mois 1 2	

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	4 319 339
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	508 202
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	13
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	7 763
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	140
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	4 835 457

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	3 622 497
Variation de stock (marchandises)	OO	126 162
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	327 831
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	47
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	4 076 536

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	758 921
-----------------------------	-------------------	----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	758 921
--	----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	4 835 444	
Période de référence	GY	01/10/2016	GZ	30/09/2017	
Date de cessation			HR		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET

4 1 2 8 8 3 2 0 9 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.B. YACHTING SAS

ADRESSE (voie)

60 QUAI DU PLA DE L'ENTREE PORT TECHNIQUE DE PORT LEUCATE

CODE POSTAL

11370

VILLE

LEUCATE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

250

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

EURL

Dénomination

BAL HOLDING EURL

N° SIREN (si société établie en France)

750071607

% de détention

33.33

Nb de parts ou actions

250

Adresse :

N°

5

Voie

RUE DES FENOUILLEDES

Code postal

66530

Commune

CLAIRA

Pays

FRANCE

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

GALERY

Prénom(s)

PATRICK

Nom marital

% de détention

33.33

Nb de parts ou actions

250

Naissance :

Date

020561

N° Département

69

Commune

LYON

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

7

Voie

RUE DES PYRENEES

Code postal

66530

Commune

CLAIRA

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

BLARIAUX

Prénom(s)

NICOLAS

Nom marital

% de détention

33.33

Nb de parts ou actions

250

Naissance :

Date

170164

N° Département

50

Commune

VALOGNES

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

1

Voie

RUE DES CORBIERES

Code postal

66600

Commune

SALLES LE CHATEAU

Pays

FRANCE

1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET 4 1 2 8 8 3 2 0 9 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.B. YACHTING SAS

ADRESSE (voie) 60 QUAI DU PLA DE L'ENTREE PORT TECHNIQUE DE PORT LEUCATE

CODE POSTAL 11370 VILLE LEUCATE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE**SOMMAIRE****- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

Certifié conforme, le Président

[Signature]

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 9 597 €. Il s'agit d'une provision de 6.943€ pour 2017, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017 et du CICE de 2016 pour le 4ème trimestre d'un montant de 2 .654€

Le montant du CICE 2016 sur l'année civile est de 9.927€

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 9 597 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	9 597
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	9 597

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	12 257		
Constructions sur sol propre	229 478		
Installations générales agencements aménagements des constructions	31 516		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 194		5 483
Installations générales agencements aménagements divers	8 458		1 370
Matériel de transport	24 677		10 801
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 103		
TOTAL	352 427		17 654
Autres titres immobilisés	30		
TOTAL	30		
TOTAL GENERAL	364 714		17 654

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		785	11 472	11 472
Constructions sur sol propre			229 478	229 478
Installations générales agencements aménagements constr.			31 516	31 516
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			34 677	34 677
Installations générales agencements aménagements divers			9 828	9 828
Matériel de transport		800	34 678	34 678
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 103	29 103
TOTAL		800	369 281	369 281
Autres titres immobilisés			30	30
TOTAL			30	30
TOTAL GENERAL		1 585	380 783	380 783

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 988	2 269	785	11 472
Constructions sur sol propre	81 199	10 297		91 496
Installations générales agencements aménagements constr.	29 067	501		29 568
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 564	3 048		22 612
Installations générales agencements aménagements divers	6 568	374		6 943
Matériel de transport	24 677	1 446	800	25 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 895	1 549		26 443
TOTAL	185 971	17 216	800	202 387
TOTAL GENERAL	195 959	19 485	1 585	213 859

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 269				
Constructions sur sol propre	8 040	2 257			2 257
Instal.générales agenc.aménag.constr.	501				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 048				
Instal.générales agenc.aménag.divers	374				
Matériel de transport	1 446				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 549				
TOTAL	14 959	2 257			2 257
TOTAL GENERAL	17 228	2 257			2 257

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	21 816		2 257		19 558
TOTAL	21 816		2 257		19 558

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	14 490	31 500	4 490		41 500
Sur comptes clients	1 996	734			2 730
TOTAL	16 486	32 234	4 490		44 230
TOTAL GENERAL	38 302	32 234	6 747		63 788
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		32 234	4 490 2 257		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	2 737	2 737	
Autres créances clients	130 598	130 598	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 288	5 288	
Divers état et autres collectivités publiques	7 610	7 610	
Débiteurs divers	108 901	108 901	
Charges constatées d'avance	13 153	13 153	
TOTAL	268 288	268 288	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	215	215		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	397 887	354 230	43 657	
Fournisseurs et comptes rattachés	128 445	128 445		
Personnel et comptes rattachés	121 455	121 455		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 429	79 429		
Impôts sur les bénéfices	4 202	4 202		
Taxe sur la valeur ajoutée	28 929	28 929		
Autres impôts taxes et assimilés	7 024	7 024		
Autres dettes	24 652	24 652		
TOTAL	792 239	748 582	43 657	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	604 167			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	765 533			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	51.0000	250			250
ACTIONS ORDINAIRES	51.0000	250			250
ACTIONS DE PREFERENCE	51.0000	250			250

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat. Les frais de transports sont inclus dans ce coût.

Les frais de stockage et les intérêts des emprunts n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	7 199
Autres créances	9 493
Total	16 692

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	215
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 206
Dettes fiscales et sociales	138 015
Autres dettes	8 980
Total	165 417

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 153
Total	13 153

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A B YACHTING à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans

h

toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies

dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

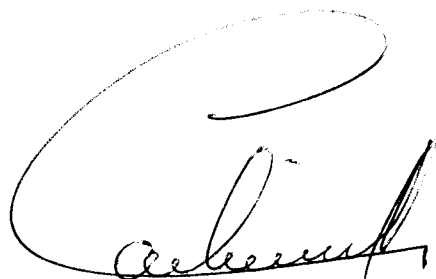
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERPIGNAN, le 14 Mars 2018

Le Commissaire aux comptes

AUDITEURS STEPHANOIS

représenté par Julien CARBONNEILL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Julien Carbonneill', with a large, stylized initial 'C' at the beginning.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 472	11 472		2 269	2 269	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	260 994	121 065	139 929	150 728	10 799	7.16
	Installations techniques, matériel et outillage	34 677	22 612	12 065	9 630	2 435	25.28
	Autres immobilisations corporelles	73 610	58 710	14 900	6 098	8 801	144.32
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	30		30	30		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	380 783	213 859	166 924	168 755	1 831	1.09
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	819 406	41 500	777 906	931 078	153 172	16.45
	Avances et acomptes versés sur commandes	10 900		10 900	63 200	52 300	82.75
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	133 336	2 730	130 605	137 029	6 423	4.69
	Autres créances	121 799		121 799	171 042	49 244	28.79
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				2 000	2 000	100.00
	Disponibilités	152 770		152 770	48 646	104 124	214.05
	Charges constatées d'avance (3)	13 153		13 153	13 886	732	5.27
	Total III	1 251 364	44 230	1 207 134	1 366 880	159 747	11.69
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 632 146	258 089	1 374 057	1 535 635	161 578	10.52

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

h

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 250)	38 250	38 250		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	117 250	117 250		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 825	3 825		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	217 501	217 369	131	0.06
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	156 189	128 131	28 058	21.90
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	19 558	21 816	2 257	10.35
	Total I	552 574	526 641	25 932	4.92
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	398 103	559 484	161 381	28.84
	Concours bancaires courants		491	491	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	29 245	116 165	86 920	74.82
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 445	79 995	48 450	60.57
	Dettes fiscales et sociales	241 038	247 076	6 038	2.44
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	24 652	5 782	18 870	326.34
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	821 484	1 008 994	187 510	18.58
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 374 057	1 535 635	161 578	10.52

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

777 827

946 583

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	4 317 403	1 936	4 319 339	4 730 324		410 985	8.69
Production vendue de biens							
Production vendue de services	508 202		508 202	353 235		154 967	43.87
Chiffre d'affaires NET	4 825 605	1 936	4 827 541	5 083 559		256 018	5.04
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 573	38 089		13 516	35.48
Autres produits			13	4 193		4 180	99.68
Total des Produits d'exploitation (I)			4 852 128	5 125 841		273 713	5.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			3 622 497	3 919 601		297 104	7.58
Variation de stock (marchandises)			126 162	206 246		80 085	38.83
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			365 488	322 417		43 071	13.36
Impôts, taxes et versements assimilés			26 309	18 387		7 922	43.09
Salaires et traitements			350 756	350 589		167	0.05
Charges sociales			117 552	104 005		13 547	13.03
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 485	24 347		4 862	19.97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			32 234	6 876		25 358	368.80
Dotations aux provisions							
Autres charges			47	29		18	60.61
Total des Charges d'exploitation (II)			4 660 530	4 952 497		291 967	5.90
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			191 598	173 344		18 253	10.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

70 5 787

h

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2017 12	30/09/2016 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	0		0	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	42	65	22	34.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	43	65	22	33.64
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 116	7 085	1 969	27.80
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 116	7 085	1 969	27.80
2. Résultat financier (V-VI)	5 073	7 020	1 948	27.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	186 525	166 324	20 201	12.15
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30 080	8 812	21 268	241.34
Produits exceptionnels sur opérations en capital	140		140	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 257	2 257		
Total VII	32 477	11 070	21 408	193.39
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		579	579	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		579	579	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	32 477	10 490	21 987	209.59
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	62 813	48 683	14 130	29.02
Total des produits (I+III+V+VII)	4 884 648	5 136 975	252 327	4.91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 728 458	5 008 844	280 385	5.60
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	156 189	128 131	28 058	21.90

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 9 597 €. Il s'agit d'une provision de 6.943€ pour 2017, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017 et du CICE de 2016 pour le 4ème trimestre d'un montant de 2 .654€

Le montant du CICE 2016 sur l'année civile est de 9.927€

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 9 597 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	9 597
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	9 597

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	12 257		
Constructions sur sol propre	229 478		
Installations générales agencements aménagements des constructions	31 516		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 194		5 483
Installations générales agencements aménagements divers	8 458		1 370
Matériel de transport	24 677		10 801
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 103		
TOTAL	352 427		17 654
Autres titres immobilisés	30		
TOTAL	30		
TOTAL GENERAL	364 714		17 654

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		785	11 472	11 472
Constructions sur sol propre			229 478	229 478
Installations générales agencements aménagements constr.			31 516	31 516
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			34 677	34 677
Installations générales agencements aménagements divers			9 828	9 828
Matériel de transport		800	34 678	34 678
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 103	29 103
TOTAL		800	369 281	369 281
Autres titres immobilisés			30	30
TOTAL			30	30
TOTAL GENERAL		1 585	380 783	380 783

h

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 988	2 269	785	11 472
Constructions sur sol propre	81 199	10 297		91 496
Installations générales agencements aménagements constr.	29 067	501		29 568
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 564	3 048		22 612
Installations générales agencements aménagements divers	6 568	374		6 943
Matériel de transport	24 677	1 446	800	25 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 895	1 549		26 443
TOTAL	185 971	17 216	800	202 387
TOTAL GENERAL	195 959	19 485	1 585	213 859

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 269				
Constructions sur sol propre	8 040	2 257			2 257
Instal.générales agenc.aménag.constr.	501				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 048				
Instal.générales agenc.aménag.divers	374				
Matériel de transport	1 446				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 549				
TOTAL	14 959	2 257			2 257
TOTAL GENERAL	17 228	2 257			2 257

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	21 816		2 257		19 558
TOTAL	21 816		2 257		19 558

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	14 490	31 500	4 490		41 500
Sur comptes clients	1 996	734			2 730
TOTAL	16 486	32 234	4 490		44 230
TOTAL GENERAL	38 302	32 234	6 747		63 788
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		32 234	4 490 2 257		

2

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	2 737	2 737	
Autres créances clients	130 598	130 598	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 288	5 288	
Divers état et autres collectivités publiques	7 610	7 610	
Débiteurs divers	108 901	108 901	
Charges constatées d'avance	13 153	13 153	
TOTAL	268 288	268 288	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	215	215		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	397 887	354 230	43 657	
Fournisseurs et comptes rattachés	128 445	128 445		
Personnel et comptes rattachés	121 455	121 455		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 429	79 429		
Impôts sur les bénéfices	4 202	4 202		
Taxe sur la valeur ajoutée	28 929	28 929		
Autres impôts taxes et assimilés	7 024	7 024		
Autres dettes	24 652	24 652		
TOTAL	792 239	748 582	43 657	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	604 167			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	765 533			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	51.0000	250			250
ACTIONS ORDINAIRES	51.0000	250			250
ACTIONS DE PREFERENCE	51.0000	250			250

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat. Les frais de transports sont inclus dans ce coût.

Les frais de stockage et les intérêts des emprunts n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	7 199
Autres créances	9 493
Total	16 692

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	215
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 206
Dettes fiscales et sociales	138 015
Autres dettes	8 980
Total	165 417

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 153
Total	13 153

h

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20500000 CONCESS.& DROITS SIMILAIRES

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00002 000	SITE INTERNET	810.00	010611	L 20,00	810.00		810.00		
00003 000	LICENCE LOG. YACHPRO 2012	2 705.00	150612	L 100,00	2 705.00		2 705.00		
00090 000	EBP GESTION + COMPTA	5 617.00	220915	L 100,00	5 617.00		5 617.00		
	Date de mise en service : 01/10/2015								
00093 000	LOGICIEL CRM VENTE BATEAUX	1 440.00	010416	L 100,00	720.00	720.00	1 440.00		
00094 000	LOGICIEL CRM VENTE BATEAUX/ IPAD	900.00	140916	L 100,00	42.50	857.50	900.00		
00095 000	PARFEUX PANDA GATE DEFENDER	785.00	180816	L 100,00	93.76	691.24	785.00		
	Rebut	785.00-					785.00-		180817
Totaux compte : 20500000		11 472.00			9 988.26	2 268.74	11 472.00		

Compte : 21300000 CONSTRUCTIONS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00005 000	TOITURE	16 494.98	190400	D 5,00	14 236.05	752.98	14 989.03	1 505.95	
	DEROGATOIRE				2 258.93	752.98-	1 505.95		
00006 000	STRUCTURE	57 732.45	190400	D 3,33	38 175.83	1 504.36	39 680.19	18 052.26	
	DEROGATOIRE				19 556.62	1 504.36-	18 052.26		
00077 000	REHABILITATION TOITURE	39 998.51	010313	L 5,00	7 166.41	1 999.93	9 166.34	30 832.17	
00079 000	REHABILITATION STRUCTURE	48 145.84	010313	L 3,33	5 745.01	1 603.26	7 348.27	40 797.57	
00080 000	REHABILITATION AGENCEMENTS INTERIEUR	65 932.96	010313	L 6,67	15 758.53	4 397.73	20 156.26	45 776.70	
00084 000	SOLDE TLE BATIMENT	1 173.00	011013	L 3,33	117.18	39.06	156.24	1 016.76	
Totaux compte : 21300000		229 477.74			81 199.01	10 297.32	91 496.33	137 981.41	

Compte : 21350000 INST.GEN.AGENC.AMENAG.CONSTRUC

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00007 000	ACHAT PARKINGS	15 244.90	190400	L 10,00	15 244.90		15 244.90		
00008 000	GRILLE SECURITE	2 550.40	180204	L 10,00	2 550.40		2 550.40		
00009 000	CLOTURE PANNEAUX RIGIDES	8 706.00	300904	L 10,00	8 706.00		8 706.00		
00010 000	PROLGMT PORTAIL + RAILS	660.00	180210	L 10,00	434.50	66.00	500.50	159.50	
00011 000	PILIER / PORTAIL	960.00	150110	L 10,00	648.00	96.00	744.00	216.00	
00012 000	ALLONGEMENT PORTAIL FER	920.00	081209	L 10,00	628.67	92.00	720.67	199.33	
00081 000	TRAVAUX ATELIER DIVERS	2 474.80	180413	L 10,00	854.49	247.48	1 101.97	1 372.83	
Totaux compte : 21350000		31 516.10			29 066.96	501.48	29 568.44	1 947.66	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21540000 MATERIEL INDUSTRIEL

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00014 000	5 CHARIOTS BDR 1000	2 939.00	131299	L 20,00	2 939.00		2 939.00		
00016 000	4 SUPPORTS POUR BERS	1 800.00	060207	L 10,00	1 740.00	60.00	1 800.00		
00017 000	HONDA NETTOYEUR HP	1 050.00	310709	L 14,29	1 050.00		1 050.00		
00018 000	CONTENEUR MARITIME OCCAS	1 860.00	030910	L 12,50	1 414.38	232.50	1 646.88	213.12	
00019 000	ELEVATEUR TOYOTA OCCAS 028FDF3	13 500.00	280812	L 14,29	7 893.44	1 929.15	9 822.59	3 677.41	
00020 000	ELEVATEUR D'EMBASES	725.00	101211	L 20,00	697.21	27.79	725.00		
00075 000	20 ROUE 300X70 FONTE	2 580.00	061211	L 20,00	2 486.83	93.17	2 580.00		
00000000	FOURNISSEURS								
00082 000	NETTOYEUR AUTOMATIQUE HONDA	1 140.00	300414	L 20,00	551.63	228.00	779.63	360.37	
00085 000	2 BERS EN ACIER GALVA	1 200.00	201113	L 10,00	343.67	120.00	463.67	736.33	
00088 000	2 BERS + 2 CHANDELLES	2 400.00	191114	L 10,00	448.00	240.00	688.00	1 712.00	
00097 000	COMPRESSEUR 500L 5.5CV 11 BAR	1 523.10	250517	L 20,00		106.62	106.62	1 416.48	
040A0000	CIR								
00098 000	4 BERS EN ACIER SECTION 120*60	3 960.00	210917	L 10,00		11.00	11.00	3 949.00	
00034700	DPR 66								
Totaux compte : 21540000		34 677.10			19 564.16	3 048.23	22 612.39	12 064.71	

Compte : 21810000 INSTALL., AGTS & AMGTS DIVERS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00022 000	PORTAIL COULISSANT	648.82	210999	L 20,00	648.82		648.82		
00025 000	ENSEIGNE AB YACHTING	3 671.10	190505	L 20,00	3 671.10		3 671.10		
00026 000	ENSEIGNES SUPPORT ALUCOBOND	1 458.00	240709	L 20,00	1 458.00		1 458.00		
00076 000	ALARME	1 270.23	040613	L 12,50	527.94	158.78	686.72	583.51	
00092 000	CONTENEUR DE STOCKAGE	1 410.00	211114	L 10,00	262.42	141.00	403.42	1 006.58	
00099 000	ENSEIGNE AB YACHTING BENETEAU	1 370.00	240417	L 12,50		74.68	74.68	1 295.32	
Totaux compte : 21810000		9 828.15			6 568.28	374.46	6 942.74	2 885.41	

Compte : 21820000 MATERIEL DE TRANSPORT

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00029 000	TRACTEUR OCCASION SOMECA	4 000.00	100506	L 20,00	4 000.00		4 000.00		
00030 000	KANGOO 3578QW11	9 769.23	010806	L 20,00	9 769.23		9 769.23		
00031 000	KANGOO 3483QZ11	10 108.26	100507	L 20,00	10 108.26		10 108.26		
00083 000	PEUGEOT 206 OCCAS	800.00	270314	L 50,00	800.00		800.00		
	Cession (140,00)	800.00-					800.00-		300117
00096 000	PEUGEOT PARTNER VU EJ-793-RX	10 800.67	310117	L 20,00		1 446.09	1 446.09	9 354.58	
Totaux compte : 21820000		34 678.16			24 677.49	1 446.09	25 323.58	9 354.58	

2

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21830000 MAT. D/BUREAU & INFORMATIQUE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00052 000	KIT NAUTISME DECOUPE VINYLE	598.65	110211	L 33,33	598.65		598.65		
00053 000	SERVEUR HP PROLIANT+LICENCES	5 525.98	060511	L 20,00	5 525.98		5 525.98		
00054 000	3 HP PRO 3120 + MICROSOFT OFFI	2 185.26	060511	L 33,33	2 185.26		2 185.26		
00055 000	ONDULEUR EATON ELLIPSE	350.00	060511	L 33,33	350.00		350.00		
00056 000	2 HP PROBOOK 4720S PORTABLES	1 398.00	060511	L 33,33	1 398.00		1 398.00		
00057 000	IMPRIMANTE RESEAU DCC2726	2 100.00	060511	L 33,33	2 100.00		2 100.00		
00058 000	2 APPLE IPAD 2 64GO	1 599.52	171111	L 50,00	1 599.52		1 599.52		
00059 000	APPLE IPAD 2 64GO BLANC	803.12	071111	L 50,00	803.12		803.12		
00060 000	PC HP PROBOOK 4530S	934.75	040712	L 33,33	934.75		934.75		
00061 000	PC HP PROBOOK 4530S	934.75	040712	L 33,33	934.75		934.75		
00078 000	V3I INSTALLAT° SERVEUR	3 442.00	040313	L 25,00	3 076.29	365.71	3 442.00		
00091 000	SERVEUR + 2 DD	828.00	161214	L 33,33	494.50	276.00	770.50	57.50	
Totaux compte : 21830000		20 700.03			20 000.82	641.71	20 642.53	57.50	

Compte : 21840000 MOBILIER

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00065 000	SIEGE BIEN ASSIS BLEU	109.00	211003	L 20,00	109.00		109.00		
00066 000	ENSEMBLE BUREAU COMMERCIAL	1 285.80	260104	L 20,00	1 285.80		1 285.80		
00067 000	MOBILIER BUREAU JAZZ	195.65	300512	L 20,00	169.67	25.98	195.65		
00068 000	FAUTEUIL MARKUS	168.90	210612	L 20,00	144.50	24.40	168.90		
00069 000	2 CHAISE SKRUVSTA	270.90	210612	L 20,00	231.77	39.13	270.90		
00070 000	2 PRESENTOIRS NOIRS	682.00	110712	L 20,00	575.91	106.09	682.00		
00075 000	ENSEMBLE MOBILIER	5 691.00	280513	L 12,50	2 377.19	711.38	3 088.57	2 602.43	
Totaux compte : 21840000		8 403.25			4 893.84	906.98	5 800.82	2 602.43	

Compte : 27100000 PARTS SOCIALES BPS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00089 000	20 PARTS SOCIALES BPS	30.00	180615	N 0,00				30.00	
Totaux compte : 27100000		30.00						30.00	

h

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
364 713.76		17 653.77		17 653.77	1 585.00		1 585.00	380 782.53

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
195 958.82	17 227.67	2 257.34		19 485.01	1 585.00	213 858.83		2 257.34-

DEROGATOIRE			
Amort. début exercice	Dotations	Reprises	Amort. fin exercice
21 815.55		2 257.34-	19 558.21
21 815.55		2 257.34-	19 558.21

* dont dérogatoire différentiel

h

2018/05/18

17/05/18

X

A.B. YACHTING
Société par actions simplifiée au capital de 38 250 euros
Siège social : 60, quai du Pla de l'Entrée - Port Technique de Port Leucate
11370 LEUCATE
412883209 RCS NARBONNE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 30 mars,
A 18 heures,

Les associés de la société A.B. YACHTING se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 60, quai du Pla de l'Entrée - Port Technique de Port Leucate 11370 LEUCATE, sur convocation faite à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas BLARIAUX, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Thierry BAL est désigné comme secrétaire.

Monsieur Patrick GALERY, excusé est représenté par monsieur Nicolas BLARIAUX, conformément au pouvoir qu'il a fait parvenir à la société.

La société AUDITEURS STEPHANOIS, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 750 actions sur les 750 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2017,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

TB NR

2018/13/910
17/05/18

A.B. YACHTING
Société par actions simplifiée au capital de 38 250 euros
Siège social : 60, quai du Pla de l'Entrée - Port Technique de Port Leucate
11370 LEUCATE
412883209 RCS NARBONNE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 septembre 2017, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 4.827.541 € et un résultat bénéficiaire de 156.189 €, en hausse comparativement à l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont ceux de continuer à développer notre clientèle tout en maîtrisant les charges d'exploitation.

NB

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2017 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 156 189,41 euros de la manière suivante :

T3 N13

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Solde des dettes fournisseurs

Solde des dettes fournisseurs	Encours	Echus	< ou égal à 30 jours	entre 31 et 60 jours	> de 60 jours
Au 30/09/2016	60.192,73		37.366,04	17.236,09	5.590,60
Au 30/09/2017	3.221,70		-73.199,91	18.975,67	57.445,94

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30/09/2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 827 541,00 euros contre 5 083 559,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -5,03%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 24 586,00 euros contre 42 282,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -41,85%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 3 748 659,00 euros contre 4 125 847,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,14%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 365 488,00 euros contre 322 417,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,35%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 26 309,00 euros contre 18 387,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,08%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 350 756,00 euros contre 350 589,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 0,04%.

Le montant des charges sociales s'élève à 117 552,00 euros contre 104 005,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,02%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 7 personnes contre 8 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -12,50%.

NB

Bénéfice de l'exercice156 189,41 €
A titre de dividendes aux associés106 100,00 €

Solde50 089,41 €

Affecté en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 267 590,34 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 3 avril 2018 de la manière suivante :

- à **Monsieur Nicolas BLARIAUX**,
Propriétaire de 250 actions,
La somme brute imposable de..... 25.700,00 €
- prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%..... - 7.710,00 €
- 17,2% de prélèvements sociaux (4.420,50 €)
- 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu (3.289,50 €)

Soit la somme nette totale de..... 17.990,00 €

- à **Monsieur Patrick GALERY**,
Propriétaire de 250 actions,
La somme brute imposable de..... 25.700,00 €
- prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%..... - 7.710,00 €
- 17,2% de prélèvements sociaux (4.420,50 €)
- 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu (3.289,50 €)

Soit la somme nette totale de..... 17.990,00 €

- à la **EURL BAL HOLDING**,
Propriétaire de 250 actions de préférence,
- Dividende brut 25.700,00 €
- Dividende préciputaire 29.000,00 €

Soit la somme nette totale de 54 700,00 €

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

TB NB

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 51 719,00 euros contre 31 223,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 65,64%.

Le montant des autres charges s'élève à 47,00 euros contre 29,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 62,06%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 4 660 530,00 euros contre 4 952 497,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,89%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 191 598,00 euros contre 173 344,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 10,53%.

Compte tenu d'un résultat financier de -5 073,00 euros (-7 020,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 186 525,00 euros contre 166 324,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,14%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 32 477,00 euros contre 10 490,00 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 62 813,00 euros contre 48 683,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 156 189,41 euros contre un bénéfice de 128 131,45 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 21,89%.

Au 30 septembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 374 057,00 euros contre 1 535 635,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,52%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 156 189,41 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....	156 189,41 €
A titre de dividendes aux associés.....	106 100,00 €
Solde.....	50 089,41 €

Affecté en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 267 590,34 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 446 473,55 euros.

NB

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 3 avril 2018 de la manière suivante :

- à **Monsieur Nicolas BLARIAUX**,
Propriétaire de 250 actions,
La somme brute imposable de25.700,00 €
- prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30% - 7.710,00 €
- 17,2% de prélèvements sociaux (4.420,50 €)
- 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu (3.289,50 €)
Soit la somme nette totale de17.990,00 €

- à **Monsieur Patrick GALERY**,
Propriétaire de 250 actions,
La somme brute imposable de25.700,00 €
- prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30% - 7.710,00 €
- 17,2% de prélèvements sociaux (4.420,50 €)
- 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu (3.289,50 €)
Soit la somme nette totale de17.990,00 €

- à la **EURL BAL HOLDING**,
Propriétaire de 250 actions de préférence,
- Dividende brut.....25.700,00 €
- Dividende précipitaire29.000,00 €
Soit la somme nette totale de.....54 700,00 €

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 106.100,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés

N B

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 106.100,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2014 :

50 000,00 euros, soit 66,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 18 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 32 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

81 800,00 euros, soit 109,10 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 23 200,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 58 600,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

128 000,00 euros, soit 170,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 66 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 62 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TB WB

à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2014 :

50 000,00 euros, soit 66,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 18 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 32 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

81 800,00 euros, soit 109,10 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 23 200,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 58 600,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

128 000,00 euros, soit 170,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 66 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 62 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

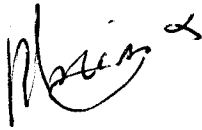
Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

NB

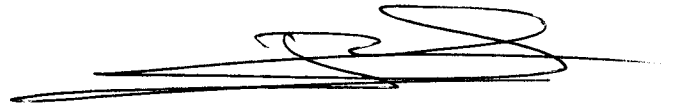
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Nicolas BLARIAUX
Président



Thierry BAL
Représente la Société BAL HOLDING
Le secrétaire



Patrick GALERY
Représenté par Nicolas BLARIAUX



ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

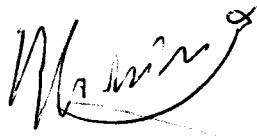
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Leucate,
Le 14 mars 2018

Nicolas BLARIAUX
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas Blariaux', with a stylized flourish at the end.

A.B. YACHTING
Société par actions simplifiée au capital de 38 250 euros
Siège social : 60, quai du Pla de l'Entrée - Port Technique de Port Leucate, 11370 LEUCATE
412883209 RCS NARBONNE

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Rapport de gestion	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013
Chiffre d'affaires net	4 827 541,00	5 083 559,00	4 003 093,00	3 551 373,00	3 015 497,00
Autres produits d'exploitation	24 586,00	42 282,00	50 039,00	42 787,00	65 274,00
Achats et variations de stocks	3 748 659,00	4 125 847,00	3 151 844,00	2 787 881,00	2 338 338,00
Autres achats et charges externes	365 488,00	322 417,00	307 133,00	305 955,00	299 356,00
Impôts et taxes	26 309,00	18 387,00	21 732,00	20 375,00	22 544,00
Salaires et traitements	350 756,00	350 589,00	305 252,00	280 163,00	272 603,00
Charges sociales	117 552,00	104 005,00	90 671,00	92 752,00	93 925,00
Dotations aux amortissements et provisions	51 719,00	31 223,00	52 726,00	32 214,00	37 674,00
Autres charges	47,00	29,00	0,00	0,00	0,00
Charges d'exploitation	4 660 530,00	4 952 497,00	3 929 358,00	3 519 339,00	3 064 439,00
Résultat d'exploitation	191 598,00	173 344,00	123 775,00	74 822,00	16 331,00
Bénéfice attribué	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Perte supportée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat financier	- 5 073,00	- 7 020,00	- 2 518,00	- 5 847,00	- 9 295,00
Résultat courant avant impôts	186 525,00	166 324,00	121 257,00	68 975,00	7 036,00
Résultat exceptionnel	32 477,00	10 490,00	- 20 341,00	- 9 215,00	- 4 647,00
Participation des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Impôt sur les sociétés	62 813,00	48 683,00	19 065,00	9 742,00	204,00
Résultat net	156 189,41	128 131,45	81 850,27	50 017,98	2 184,26
Nombre moyen de salariés	7,00	8,00	9,00	9,00	9,00
Total du bilan	1 374 057,00	1 535 635,00	1 747 423,00	1 248 266,00	989 492,00

NB